

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 155 rapportant des arrêtés d'expulsion.

n° 155

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

30 janvier 1962

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1962

Date du numéro

31 janvier 1962

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont rapportés: — L'arrêté d'expulsion n° 1250 du 15 novembre 1961 en ce qui concerne Ali Mourched Radman, arabe zouréki, né vers 1918 à Samar (Yémen), de Mourched Radman et de Kaboul Izam ; — L'arrêté d'expulsion n° 309 du 11 février 1959 en ce qui concerne Ahmed Chirdon Baadone, somali issa fourlabah amahadeleh dagaroug, né vers 1936 à Bouro (Cercle d'Ali-Sabieh) de Chirdon Baadone et de Aouah Farah. — L'arrêté d'expulsion n° 1166 du 24 octobre 1961 en ce qui concerne Mohamed Addi Gouled, somali gadabourcy mahadasseh madamado bah abar moussa rer galab, se disant né vers 1942 à Djibouti de Addi Gouled et de Kafia Guireh ; — L'arrêté d'expulsion n° 1397 du 16 décembre 1961 en ce qui concerne Awaleh Arreh Samatar, somali issa odagob, rer guédi, rer ounoun, rer Ali Ounoun, se disant né à Djibouti vers 1935 de Arreh Samatar et de Midifla Ragueh.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général, Yves de DARUVAR.